



# CAMPAGNE REFORME TAXE D'HABITATION



La réforme nationale de la taxe d'habitation, mise en oeuvre de 2018 à 2020, concernera 80% des foyers fiscaux qui seront dispensés du paiement de la TH de leur résidence principale d'ici 2020.

Ce dégrèvement sera progressif et s'appliquera à hauteur de 30% dès 2018.

Le ministère de l'action et des comptes publics a mis en ligne sur [impots.gouv.fr](https://impots.gouv.fr) un simulateur afin que chacun puisse projeter sa situation.

[ACCES SIMULATEUR](#)